



## Les priorités de la CMI pour le cycle 2001-2003

### Qu'est-ce qu'une priorité ?

Les priorités sont des questions précises que la Commission mixte internationale choisit d'étudier. Le choix de ces questions oriente le travail de la Commission et celui de ses conseils, dans le cadre du mandat que leur confère l'Accord de 1978 relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs. En vertu de cet accord, la Commission est chargée de favoriser la diffusion d'informations destinées à mieux comprendre les problèmes auxquels font face les Grands Lacs et l'élaboration de solutions adéquates par les gouvernements responsables. Ce travail n'est pas un dédoublement de celui qu'effectuent les gouvernements des différentes juridictions qui bordent les Grands Lacs. Il s'agit plutôt d'un moyen, pour celles-ci, de tirer avantage du caractère binational de la Commission et de ses différents conseils. La Commission alloue des ressources humaines et financières à la réalisation de chacune des priorités qu'elle identifie; ces ressources s'ajoutent à celles qu'elle a déjà fournies à ses conseils.

Quelles sont les questions qui, selon vous, devraient être considérées comme prioritaires ?

Sont-elles toutes précisées ci-dessous ?

#### LE MERCURE

Répandu partout à travers le monde, le mercure est considéré, depuis 1985, comme un polluant critique des Grands Lacs. Sous certaines formes, ce métal peut rester en suspension dans l'air pendant plus d'un an et parcourir de très grandes distances. Ses effets délétères sur la santé humaine et les écosystèmes sont bien connus et des percées récentes en toxicologie et en recherche épidémiologique ont mis en lumière certains risques liés à son exposition et, plus particulièrement, à celle du méthylmercure. On s'inquiète des concentrations de mercure qui demeurent assez élevées dans les Grands Lacs pour entraîner des troubles de croissance chez les nouveau-nés. Il reste beaucoup de mercure emprisonné dans les sédiments en dépit du fait que, depuis une trentaine d'années, plusieurs initiatives ont été prises pour en réduire les émissions dans l'environnement, par exemple la fermeture de papeteries et d'usines de chlore alcali. D'ailleurs, la plupart des avis portant sur la consommation de poissons dans le bassin des Grands Lacs traitent du mercure. Même si les concentrations de ce métal dans les tissus des oiseaux et poissons des Grands Lacs sont en baisse, elles augmentent chez les populations des lacs, à l'intérieur du bassin de drainage des Grands Lacs. Les sources les plus importantes de mercure dans ce bassin demeurent les centrales thermiques, les incinérateurs et les fonderies. La plus grande partie du mercure que l'on retrouve dans l'atmosphère est sous forme de vapeur de mercure et de mercure inorganique, alors que le mercure présent dans l'eau, le sol, les plantes et les tissus animaux est organique (méthylmercure) ou inorganique.

**PRIORITÉ** – Nous devons mieux comprendre la relation qui existe entre les émissions de mercure et le mercure présent dans l'écosystème des Grands Lacs.

#### ANNEXE 2 B PAC ET PAP

L'Accord stipule que les gouvernements doivent veiller à restaurer les usages bénéfiques des secteurs préoccupants et ceux des eaux libres du bassin des Grands Lacs. Les Plans d'actions correctrices (PAC) et les plans d'aménagement panlacustres (PAP) sont des mécanismes dont l'objectif premier est de faciliter cette restauration. Les gouvernements fédéraux, au Canada et aux États-Unis, de même que les provinces et les États ont développé des PAC et des PAP depuis 1987. À ce jour, un seul secteur préoccupant sur 43 a été nettoyé au point de ne plus être considéré comme tel et les programmes PAP progressent lentement.

**PRIORITÉ** – Nous devons identifier les activités de nettoyage nécessaires dans chacun des secteurs préoccupants et les ressources que ces activités requerront.

#### SANTÉ COMMUNAUTAIRE DANS LES SECTEURS PRÉOCCUPANTS

Santé Canada publiait récemment des statistiques sur la santé des habitants de 17 secteurs préoccupants au Canada. Elles ont été développées à partir de données sur la santé d'individus qui pourraient être reliés à une quelconque exposition à des polluants. Les résultats ont été compilés selon l'âge des personnes recensées à partir des données disponibles sur la mortalité, la morbidité, l'hospitalisation et les malformations congénitales des sujets. Des scientifiques américains ont effectué des recherches similaires dans les huit États du bassin des Grands Lacs. D'autres informations – le nombre de visites chez le médecin, la fréquence et le type de prescriptions ou le dépistage préscolaire – pourraient être ajoutées aux données déjà recueillies et analysées à l'aide d'un système SIG afin de modéliser les niveaux d'exposition et d'agrégation.

**PRIORITÉ** – Nous devrions chercher à voir comment ces données pourraient être couplées à d'autres sources d'informations pour établir les priorités en matière de santé communautaire dans le bassin des Grands Lacs.

#### NOUVEAUX CONTAMINANTS

Plus de 100 000 composés chimiques sont actuellement commercialisés et plusieurs milliers arrivent sur les marchés chaque année. De ceux-là, plus de 2000 sont produits à une cadence de plus de 1000 tonnes par année. Au cours des trente dernières années, les recherches portant sur la pollution due aux composés chimiques industriels se sont concentrées exclusivement sur une fraction de ces composés toxiques et rémanents. Certes, ces recherches s'avèrent nécessaires, mais elles ne couvrent qu'une partie des composés toxiques potentiellement dangereux. De récentes études ont démontré que cinq nouvelles classes de composés chimiques pouvaient représenter une menace pour le biote des Grands Lacs : les naphthalènes polychlorés, les produits bromés destinés à la lutte aux incendies, les perfluorés organiques, les phénols alcalis et bon nombre de produits pharmaceutiques et d'hygiène personnelle. De plus, plusieurs médicaments, hormones et divers produits utilisés par le secteur agricole et agroalimentaire, tout comme certaines vitamines et autres suppléments alimentaires destinés aux humains, sont préoccupants. Quelques-unes de ces substances sont toxiques et rémanentes.

**PRIORITÉ** – Nous devons être en mesure de détecter ces substances dans l'environnement et savoir de quelles façons elles peuvent affecter la santé humaine.

## UTILISATION DES TERRES

Concernant l'utilisation des terres, la CMI a recommandé, dans son 10<sup>e</sup> Rapport biennal sur la qualité de l'eau des Grands Lacs, que les gouvernements du Canada et des États-Unis entreprennent une étude binationale sur les changements d'utilisation des terres par rapport aux effets de la croissance, au contrôle de la pollution et à la prévention de la pollution causée par des activités terrestres. De plus en plus, des initiatives stratégiques au Canada et aux États-Unis ont défini la gestion de la croissance comme le moyen d'aménager des villes conformes au principe du développement durable et de protéger des ressources en eau et en terrains. Suivant un phénomène souvent qualifié d'étalement urbain, les régions urbaines des deux pays occupent une superficie croissante après avoir débordé sur d'autres terrains, malgré des politiques de planification visant à limiter le territoire des villes. Dans le bassin des Grands Lacs, les taux de croissance de la population de nombreuses régions urbaines parmi les plus étendues sont faibles ou négatifs. Malgré tout, le milieu urbain continue son expansion, habituellement aux dépens de l'environnement naturel et empiète plus particulièrement sur les Grands Lacs. **PRIORITÉ – Nous devons aborder les questions touchant l'utilisation des terres, notamment la capacité des infrastructures de traiter et de gérer les eaux usées et le ruissellement urbain; l'efficacité de la planification par bassin hydrographique et des approches régionales pour atteindre les objectifs fixés en matière de qualité de l'eau; les processus de planification coordonnée et les pratiques de gestion optimales pour limiter toutes les sources de polluants, fixes ou mobiles.**

## SUIVI ET SURVEILLANCE

Le suivi et la surveillance sont essentiels à la mise en œuvre de l'Accord. Au cours des dernières années, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont considérablement réduit les programmes et les ressources consacrés au suivi et à la surveillance dans le bassin. La technologie récente offre la possibilité d'améliorer la capacité de suivi et de surveillance, spécialement

afin de satisfaire à la demande d'information supplémentaire sur la qualité de l'environnement et au besoin d'intégrer divers renseignements et données dans le contexte de l'écosystème. À titre de microcosme, le bassin des Grands Lacs est une région qui convient parfaitement à l'essai des instruments, des technologies et des méthodes appropriés. **PRIORITÉ – Il faut examiner et appliquer de nouvelles technologies de suivi et de surveillance afin de rétablir l'intégrité des Grands Lacs et d'améliorer nos connaissances à ce sujet.**

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique peut avoir des incidences considérables sur l'ensemble de la société. Des travaux de grande envergure portant sur de nombreux aspects de cette question complexe sont en cours au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Les impacts sur la qualité de l'eau des Grands Lacs peuvent se manifester par des changements dans le niveau et la température de l'eau qui peuvent, à leur tour, influencer sur l'intégrité physique, chimique et biologique des eaux de l'écosystème du bassin. **PRIORITÉ – Il faut créer un répertoire national des connaissances scientifiques et effectuer d'autres travaux concernant l'impact potentiel des scénarios de changement climatique sur le volume et la qualité de l'eau du bassin des Grands Lacs.**

## BESOINS EN MATIÈRE DE RECHERCHE

L'information scientifique est sous-jacente à la compréhension des enjeux relatifs aux Grands Lacs ainsi qu'aux mesures nécessaires pour rétablir et protéger l'intégrité chimique, physique et biologique des eaux de l'écosystème du bassin. La base d'information permettant de définir les enjeux et d'appuyer les programmes et politiques permettant de s'y attaquer continue d'évoluer. **PRIORITÉ – Il faut établir un sommaire cohérent et bien défini des besoins en matière de recherche pour favoriser l'accès à des ressources financières limitées.**

Y a-t-il une question qui n'aurait pas été abordée?

Selon vous, quelles questions devraient avoir la priorité?

**Vous pouvez nous faire parvenir vos commentaires de trois façons.**

- 1- **Par écrit**, en vous servant de cette feuille.
- 2- **Oralement**, lors de la séance plénière du Forum public de Montréal, qui se tiendra le samedi 15 septembre.
- 3- **Par courriel**, à l'adresse suivante : [commission@windsor.ijc.org](mailto:commission@windsor.ijc.org).

Seront pris en considération les commentaires reçus le ou avant le 28 septembre 2001.